



Dette de 2002 jugée en 2004 et plus de nouvelles jusqu'a ce jour

Par **titi26**, le **04/01/2014** à **11:43**

Bonjour , voilà je vous expose mon soucis , en espérant être sur le bon forum. En 2004 , j'ai suis passé au tribunal de mon arrondissement pour dette bancaire(solde débiteur et crédit non remboursé).

Le tribunal m'a condamné mais sans exécution à régler ma dette en 24 mois. Je n'avais pas pu tenir mes engagements , et après cela plus de nouvelles. La semaine dernière ma grand mère reçoit une lettre en RAR provenant d'une société ayant racheté ma dette et me demandant de la régler écrite par le rédacteur juridique.

Dois je trouver un arrangement pour payer , si il y avait un titre exécutoire n'auraient ils pas saisi directement plutôt que de m'écrire et si ma banque avait la possibilité de récupérer la dette pourquoi l'a t'elle vendue?

Je ne sais pas trop quoi faire , et je ne veux pas faire l'autruche , si je dois payer , j'essaierai de trouver une solution mais cela s'élève à plus de vingt mille euros.

Merci pour votre aide